

Paris, le 20 décembre 2007

## **FINATIS**

### **Finalisation de la simplification de l'organisation juridique du groupe Finatis**

Les opérations de simplification des structures du groupe décidées par le conseil d'administration du 12 octobre 2007 sont désormais effectives.

Par suite de l'absorption de sa filiale à 100% Euris, Finatis détient donc directement les participations majoritaires dans Foncière Euris et Carpinienne de Participations, préalablement détenues par l'intermédiaire d'Euris.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la société  
(<http://www.finatis.fr>)